



APPEL À PROJETS « ÉTINCELLES » - ÉDITION 2024

La 7ème édition du Festival de la Sainte Barbe se tiendra **du 6 au 8 décembre 2024** !

Comme depuis 2019, la programmation intégrera des projets issus d'initiatives locales en résonance avec le concept du Festival de la Sainte Barbe. Ces projets pourront se dérouler du **29 novembre au 5 décembre 2024**, et intégreront la partie « Étincelles » de la programmation du festival.

Via un appel à projets, nous invitons les communes, les associations, les collectifs d'habitants ou d'étudiants, les commerçants ou prestataires touristiques implantés dans la CALL à proposer des projets en complément des temps forts festifs, artistiques et commémoratifs organisés dans les villes centrales de la CALL entre le 6 et le 8 décembre.

LES CRITÈRES

- Les projets doivent entrer en cohérence avec la dimension artistique et événementielle du Festival de la Sainte Barbe.
 - Les projets devront valoriser l'un des thèmes suivants : **feu, bruit, lumière, patrimoine minier**.
 - Les projets intégreront la catégorie les Étincelles de la Sainte Barbe et ne peuvent être programmés en même temps que les temps forts des 6, 7 et 8 décembre.
 - La communication sur les projets devra intégrer la charte graphique du Festival et sera soumise à validation par les organisateurs. Un kit communication sera transmis aux porteurs de projets validés.
 - Les projets devront être transmis au plus tard le **09 juin 2024**. Toute demande ultérieure ne sera pas examinée.
 - Les porteurs de projets s'engagent à promouvoir et diffuser le programme du Festival de la Sainte Barbe, des éléments de communication seront à disposition des porteurs de projets.
 - Compte tenu de la programmation déjà prévue à Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle lors des temps forts, les projets se déroulant dans ces communes pendant les Étincelles ne pourront pas bénéficier de la contrepartie financière de cet appel à projets. Cependant, les projets peuvent être soumis via cet appel à projets afin de bénéficier de la communication sur la programmation complète.
- Un co-financement de la part des communes concernées par l'Étincelle pourra être envisagé. Le porteur devra dans ce cas effectuer lui-même les démarches auprès de la collectivité concernée.

LES MODALITÉS FINANCIÈRES

- L'aide accordée est de **50% du budget prévisionnel de l'action et plafonnée à 4000€ TTC**
Exemples :
 - Pour un projet dont le budget prévisionnel est de 6000€ TTC, l'aide accordée sera de 3000€ TTC soit 50%
 - Pour un projet dont le budget prévisionnel est de 8000€ TTC, l'aide accordée sera de 4000€ TTC soit 50%
 - Pour un projet dont le budget prévisionnel s'élève à 15,000€, l'aide accordée sera de 4000€ TTC soit le plafond maximum.
- Le versement de la subvention interviendra après service fait et sur remise des justificatifs de dépenses acquittées (factures d'achats et de prestations, fiche de temps...)



LA STRUCTURE ET LE PROJET

NOM DE LA STRUCTURE	
ADRESSE DE LA STRUCTURE	
TYPE DE STRUCTURE	
INTITULÉ DU PROJET	
DATE DE L'ÉTINCELLE	
RÉSUMÉ <i>(400 signes max. espaces compris)</i>	
BUDGET	Coût total du projet : <input type="text"/>
	Aide demandée (50% du budget, plafonnée à 4000€) : <input type="text"/>

BÉNÉFICIEZ-VOUS DE SUBVENTIONS AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES DANS LE CADRE DE VOS ACTIVITÉS ?

Oui

Non

SI OUI LESQUELLES ?



LE PROJET D'ÉTINCELLE

Décrivez le projet de manière simple (lieux envisagés, compagnies sollicitées, type(s) de spectacle(s), implication habitants etc.) :



VOS COORDONNÉES

RESPONSABLE/COORDINATEUR.TRICE DU PROJET	
NOM-PRÉNOM	<input type="text"/>
ADRESSE MAIL	<input type="text"/>
N° DE TÉLÉPHONE	<input type="text"/>
RÉFÉRENT COMPTABILITÉ	
NOM-PRÉNOM	<input type="text"/>
ADRESSE MAIL	<input type="text"/>
N° DE TÉLÉPHONE	<input type="text"/>
RÉFÉRENT COMMUNICATION	
NOM-PRÉNOM	<input type="text"/>
ADRESSE MAIL	<input type="text"/>
N° DE TÉLÉPHONE	<input type="text"/>

VOTRE PRÉSENCE SUR LE WEB

DISPOSEZ-VOUS DES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE SUIVANTS ?

PAGE FACEBOOK

Nom de la page

COMPTE INSTAGRAM

Nom du compte

SITE WEB

Adresse du site

AUTRE(S), PRÉCISEZ



LES PIÈCES À FOURNIR

- Dossier complété au format PDF
- Budget prévisionnel au format Excel ou équivalent – attention compléter les 2 feuilles du classeur BUDGET PREVISIONNEL et MOYENS HUMAINS
- Toute note ou document complémentaire présentant l'organisme et/ou le projet le cas échéant
- Extrait du KBIS pour les sociétés
- Statuts pour les associations
- Liste des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association)
- Rapport d'activité de la dernière année (ou/et procès-verbal de la dernière Assemblée générale)
- Compte de résultat et bilan de l'année précédente de l'organisme
- Relevé d'identité bancaire
- Justificatifs liés aux dépenses engagées : devis, estimation moyens humains ...
- Divers supports : photographies, créations graphiques, visuels, vidéos... permettant de communiquer sur votre projet/organisme dans le cadre du festival. Merci de vérifier que vous disposez des droits d'exploitation.

ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.

ENVOI DU DOSSIER

L'ensemble des pièces devra être transmis par mail à l'adresse etincelles@fetesdelasaintebarbe.com avant le **9 juin 2024** à minuit.

Tout dossier déposé après cette limite ne pourra être examiné par le jury

SÉLECTION DES PROJETS

Tino Cioffi, chargé de programmation à l'office de tourisme, est à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier,

Le jury se réunira en juin 2024 et procédera à la sélection des projets retenus. Des éléments complémentaires pourront vous être demandés dans le courant de l'été. La programmation complète sera dévoilée au public en septembre.

J'atteste que l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire sont exactes et certifie être habilité à déposer cette demande dans le cadre de l'appel à projets Etincelles de la Sainte Barbe

Lens-Liévin Tourisme, responsable de traitement, collecte des données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de l'appel à projets des Etincelles de la Sainte Barbe, afin de préparer le jury de sélection et le cas échéant la convention de partenariat.

Les données sont exploitées par le pôle Médiation et le pôle administratif.

Si aucun contrat/convention n'est signée à l'issue de la période d'appel à projets, les données personnelles vous concernant (numéro de téléphone privé, adresse e-mail privée) qui ne relèveraient pas d'une utilisation strictement professionnelle (c'est-à-dire communiquées publiquement à cet effet) seront supprimées.

Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens permettant d'assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès,

de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits, contactez-nous en nous adressant un courrier postal à l'adresse

Office de Tourisme

de Lens-Liévin, 16 Place Jean Jaurès, 62300 LENS.

un e-mail à rgpd@tourisme-lenslievin.fr ou en ligne via la plateforme dédiée sur le site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/otcall>. Un formulaire papier de demande d'exercice de droits est également disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile.